

**Projet d'agrandissement de la marina
Le Nautique Saint-Jean à Saint-Jean-sur-Richelieu
par Le Nautique Saint-Jean inc.**

Dossier : 6211-04-064

**Compte rendu de la période d'information
et de consultation du dossier par le public
du 14 février au 31 mars 2017**

La période d'information et de consultation du dossier par le public concernant le *Projet d'agrandissement de la marina Le Nautique Saint-Jean à Saint-Jean-sur-Richelieu* par Le Nautique Saint-Jean inc. a pris fin le 31 mars dernier. Conformément au mandat qui lui a été confié le 2 février 2017 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 14 février au 31 mars 2017, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

La marina Le Nautique Saint-Jean est située sur la rive ouest de la rivière Richelieu, en amont de l'entrée du canal de Chambly, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Occupée au maximum de sa capacité depuis plusieurs années, elle projette un agrandissement de 185 à 200 places.

Autorisée à exploiter 128 emplacements, la marina en offre aujourd'hui 185. Le projet vise donc également à régulariser la situation en augmentant la capacité d'accueil de la marina de 72 emplacements, soit de 128 à 200. Aucun dragage ni construction supplémentaire ne serait nécessaire puisque les quais flottants sont déjà en place, à l'exception de ceux requis pour les 15 dernières places projetées.

L'installation de ces quais serait réalisée une fois l'autorisation obtenue. Les travaux devraient cependant se tenir entre le 1^{er} août et le 1^{er} mars en raison des périodes de restriction pour la protection du poisson. Les nouvelles installations nécessiteraient l'installation de 4 blocs d'ancrage, portant le total pour l'ensemble des agrandissements à 62 blocs pour une superficie de 310 m² sur le lit de la rivière. Ces nouveaux ancrages permettront à tous les quais de demeurer en place durant la période hivernale.

Le coût du projet est estimé à 1 M\$.

(Extrait du communiqué émis le 14 février 2017)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public proviennent d'informations colligées lors de la séance d'information. Ces préoccupations sont les suivantes :

Le projet

- la nécessité de réaliser un dragage d'entretien du bassin de la marina ;
- la qualité de l'eau ;
- la protection de la prise d'eau municipale ;
- la possibilité que des bateaux perturbent la qualité de l'eau, à l'endroit où se situe la prise d'eau municipale, par des déversements accidentels d'hydrocarbures ;
- les détails du programme de surveillance mis en place et la possibilité de pouvoir être informé en cas de nuisances produites à la qualité de l'eau.

Les activités d'information et de communication

Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE à Québec et à Montréal ainsi que dans le centre de consultation suivant :

Centre	Adresse
Bibliothèque Adélar-Berger <i>Accès Internet gratuit</i>	180, rue Laurier, Saint-Jean-sur-Richelieu

Le site Web

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés sur le site Web du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Dates	Quotidiens	Hebdos régionaux
16 février 2017	<i>24 Heures Montréal</i>	
16 février 2017	<i>Le Soleil</i>	
22 février 2017		<i>Le Courrier du Haut-Richelieu</i>

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
14 février 2017 Début de la période d'information et de consultation du dossier par le public et annonce de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de la Montérégie	293	Site Web et compte Twitter du BAPE 1 016 abonnés
15 mars 2017 Rappel de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de la Montérégie	Ne s'applique pas	Compte Twitter du BAPE 1 062 abonnés

La séance d'information

Date	Le mercredi 15 mars 2017 à 19 h 30
Lieu	Salle Desgroseilliers Auberge Harris 576, rue Champlain Saint-Jean-sur-Richelieu
BAPE : Animation	M ^{me} Diane Paquin, directrice des communications
Accueil et prise de notes	M. René Beaudet, secrétaire et directeur général de l'administration et des communications
Promoteur	M. Patrice Bigras, directeur environnement et développement durable, Les Services exp inc. M. Pierre Sénécal, président et directeur général, Le Nautique Saint-Jean inc.
Assistance	3 personnes
Durée	42 minutes

Les relations de presse

Un représentant du journal *Le Canada français* était présent à la séance d'information tenue le 15 mars dernier à Saint-Jean-sur-Richelieu.

La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information et de consultation du dossier par le public. À la suite de la séance d'information du 15 mars dernier, le journal *Le Canada Français* a fait paraître un article qui reprend essentiellement les éléments de la description du projet, ses impacts et les mesures d'atténuation prévues par le promoteur, ainsi que sur le déroulement de la séance d'information et des préoccupations soulevées par quelques citoyens lors de cette séance d'information.

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet. Une discussion avec la chargée de projet au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a permis d'en arriver à la même conclusion.


Québec, le 3 avril 2017

Alexandre Corcoran-Tardif, conseiller en communication, chargé du dossier
En collaboration avec René Beaudet, secrétaire et directeur général de l'administration et des communications